

Les défis auxquels sont confrontés les gouvernements de Trinité-et-Tobago : Comment l'ACDI, l'IAPC et le Gouvernement du Manitoba y répondent

Sommaire de l'article par Charles Conyette

C'est en 1994 qu'un partenariat entre Trinité-et-Tobago et le Manitoba s'est établi afin de répondre à la demande de la municipalité de Port of Spain qu'un programme de formation sur la protection de l'environnement soit offert à ses cadres supérieurs dans le but d'améliorer leurs capacités techniques et administratives. Plusieurs secteurs considérés incluaient la gestion des déchets solides, la manipulation des aliments, la planification de l'aménagement du territoire, et la conduite d'études d'impact sur l'environnement et la santé.

Grâce au financement du Programme de promotion de la gestion de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Programme de formation a été mis en œuvre en juin 1996 et réalisé en octobre 1997. En mars 1999, trois municipalités soumettaient une demande commune d'étendre le Programme dans le cadre du nouveau Programme de coopération internationale de l'ACDI. Le nouveau programme de formation était mis en œuvre en juin 1999 et réalisé en mars 2001.

Grâce à ces programmes de formation, de nouveaux projets intéressants ont été créés. Cependant, les municipalités montraient une préoccupation croissante concernant leur capacité de gestion, le niveau d'appui du gouvernement local et l'adoption de la Loi 21 de 1990 sur les municipalités. Le financement inadéquat, la production de recettes, l'égalité des sexes, les services de santé primaire et de protection de l'enfance, l'amélioration des procédures de gestion financière et de gestion des ressources humaines, ainsi que la participation publique dans la prise de décision étaient d'autres questions délicates auxquelles elles devaient faire face.

Dans le cadre de son nouveau Programme de renforcement des capacités de gestion et de développement social du secteur public, financé par l'ACDI, l'IAPC a encouragé la province du Manitoba à donner suite à un nouveau partenariat d'une durée de quatre ans avec Trinité-et-Tobago, dans le but de renforcer la capacité des institutions gouvernementales dans les domaines de la gestion et du développement social.

Le facteur déterminant au succès de ce partenariat est l'approche exclusive et efficace adoptée pour identifier et mettre en œuvre de nouveaux projets de partenariat à long terme répondant aux programmes gouvernementaux, nationaux et locaux, en vigueur à T-et-T. Le cycle d'un projet est de huit mois, au cours duquel les partenaires du pays d'accueil et les experts canadiens se rencontrent pour mettre au point et en œuvre les projets, et rendre compte des résultats.

Le partenariat IAPC-Manitoba-T-et-T est une réussite pour plusieurs raisons. Les projets sont concrets, viables et opportuns. Les directives du Programme et les processus de sélection assurent que les projets individuels répondent aux priorités gouvernementales en cours à T-et-T. La rapidité avec laquelle les partenaires et les projets sont déterminés, et les travaux sont mis en œuvre et contrôlés, assure une livraison dans les délais requis. La méthode de praticien à praticien utilisée pour renforcer les capacités est efficace, car, les spécialistes manitobains qui possèdent l'expérience et les connaissances voulues sont encouragés à participer. Les parties

intéressées à T-et-T et au Manitoba indiquent qu'elles ont tiré de nombreux avantages de leur expérience et que les échanges culturels, les possibilités d'apprentissage et les nouvelles amitiés ont beaucoup contribué à leur épanouissement général.

Charles Conyette est le coordonnateur des projets pour le Programme de renforcement des capacités de gestion et de développement social du secteur public.